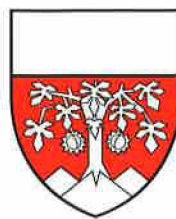


Journal communal d'information  
édité par la Municipalité du  
Mont-sur-Lausanne

Responsable:  
M. D. Grosclaude, syndic

Rédaction:  
Greffe municipal

Impression:  
J.-P. Hauswirth, Le Mont



# AUX 4 COINS DU MONT

## Billet du Syndic

### Collaborations intercommunales

Pour sa visite annuelle de l'automne dernier, Mme Anne Bornand, Préfète du District de Lausanne nous avait demandé d'établir un inventaire des ententes et associations intercommunales dont le Mont-sur-Lausanne fait partie. Il nous paraît intéressant de les citer car souvent on oublie de parler de ces collaborations au moment où les fusions de communes sont devenues d'actualité.

### Associations à buts généraux

Au nombre de celles-ci, figure l'Union des Communes Vaudoises (UCV) qui regroupe 342 communes vaudoises. L'UCV représente et défend les intérêts des communes auprès des Autorités cantonales.

Lausanne Région, anciennement Communauté de la Région Lausannoise (COREL), rassemble outre la capitale, vingt-huit communes de sa grande périphérie. Cette association développe des collaborations intercommunales en matière de promotion économique et anime des structures de réflexions régionales.

### Associations à buts spécifiques

Le Triage forestier Mèbre-Talent permet une gestion optimale des forêts situées sur les territoires de sa dizaine de communes membres dont la nôtre.

La Société coopérative des sites et espaces verts de la région lausannoise (SOCOSEV) veille à la protection des sites et espaces verts d'intérêt régional et subventionne certains aménagements paysagers effectués dans l'une ou l'autre de ses 17 communes membres.

Le Service de défense contre l'incendie et de secours « La Mèbre », regroupe depuis le 1<sup>er</sup> janvier de cette année le corps des sapeurs-pompiers du Mont, de Romanel et de Cheseaux sous un seul commandement.

La Commission Intercommunale de la station d'épuration (CISTEP) des eaux usées de Vidy reçoit, traite et épure les eaux usées de ses seize communes membres.

A cela s'ajoutent cinq conventions bilatérales entre Le Mont, Lausanne, Epalinges et Romanel relatives à l'exploitation en commun de collecteurs.

La Protection Civile Lausanne-Nord, regroupant actuellement les communes de Cheseaux, Cugy, Epalinges, Jouxte-Mézery, Le Mont, Morrens, Prilly et Romanel, exécute les tâches découlant des législations fédérales et cantonales en matière de protection civile. Cette association doit se restructurer en raison du nouveau découpage des districts.

Les Centres Médicaux-Sociaux (CMS), de Cully, Echallens, Epalinges, Le Mont, Prilly, Pully et d'Oron sont gérés par l'Association pour la promotion de la santé et de maintien à domicile (APROMAD), dont le siège est dans la ZI de Budron, et dont toutes ces communes sont membres.

Dans le domaine de l'aide sociale, les communes se sont regroupées pour appliquer ensemble les dispositions que lui attribuent tant les législations fédérales que cantonales. Pour Le Mont, il s'agit de l'Association régionale pour l'action sociale de la région Prilly-Echallens (ARASPE), dont le siège est à Prilly. Une agence AVS/AI intercommunale pour Cugy, Bretigny, Morrens, Froideville et Le Mont se trouve dans le bâtiment administratif de Crétaison. Cette agence est intégrée à l'ARASPE.

L'entraide familiale et l'accueil de jour des enfants (EFAJE), est organisé par une Association basée à Echallens dont fait partie notre Commune et quarante-deux autres du Gros-de-Vaud. Cette association gère les garderies, dont celle de Budron et les divers réseaux de mamans de jour.

Le Service d'Aide à la Famille (SAF), des communes de Cugy, Morrens, Bretigny, Froideville et Le Mont apporte l'appui de bénévoles pour des transports, des visites à domicile et d'autres prestations à des personnes seules. Il s'agit d'une association au sens des articles 60 et suivants du Code civil.

Notre Commune est actionnaire des Transports publics de la région lausannoise SA et collabore avec eux pour le développement de la desserte du Mont.

### Conventions et Règlements

Seize communes de la région lausannoise ont signé une Convention réglementant les jours et les heures d'ouverture et de fermeture des magasins sur leur territoire.

Une douzaine de communes se sont regroupées dans une Association pour la réglementation du service des taxis. Elles ont établi un règlement et en contrôlent le respect.

Depuis le 1<sup>er</sup> juin 1909, Le Mont a une Convention avec les Services Industriels de Lausanne pour la fourniture de l'électricité à ses habitants. Celle pour la fourniture de l'eau date de 1967 et pour le Téléréseau de 1991.

Le Service dentaire scolaire intercommunal du Gros-de-Vaud Echallens dispose d'un cabinet dentaire itinérant qui passe dans les établissements scolaires de vingt-sept communes, dont la nôtre.

En matière d'aménagement du territoire, la Commune du Mont fait partie, avec onze autres, du Schéma Directeur Nord Lausannois (SDNL) et du Programme d'Agglomération Lausanne-Morges (PALM).

Le Fonds Intercommunal de soutien aux Institutions culturelles de la région lausannoise, regroupe 22 communes qui versent une contribution annuelle volontaire. Les sommes ainsi récoltées sont attribuées à l'Orchestre de chambre de Lausanne, au Ballet Béjart, à l'Opéra et au Théâtre de Vidy. Le Mont fait partie de ce Fonds depuis sa création en 1988.

La Commune est actionnaire du Centre Intercommunal de Glace de Malley, (CIGM), et participe par **Fr. 50'000.-** à la couverture de son déficit. En contrepartie de cette prestation, les écoles de la Commune bénéficient d'un tarif particulier.

*Daniel Grosclaude, Syndic*

## Reflets du Législatif

**Deux séances au programme de ce mois de juin. Plutôt conventionnelle, celle du 7 juin est rondement menée tandis que celle agendée au soir du 28 juin voit l'adoption de préavis d'importance entraînant un investissement considérable des deniers communaux.**

### Séance du 7 juin

**Addenda au Règlement communal des constructions et aménagement du territoire**

L'addenda soumis au Législatif vise les secteurs du Grand-Mont et du Mottier actuellement colloqués en Zone de construction d'utilité publique. Son objectif tend à donner des règles de construction afin de permettre :

- La mise en valeur des parcelles N<sup>os</sup> 839 et 840 situées au Grand Mont, soit la réalisation à terme de bâtiment d'utilité publique liés ou non à la création immédiate d'un espace intermodal de transports.
- la construction de nouveaux bâtiments scolaires sur la parcelle N<sup>o</sup> 374, sise sur le site du Mottier.

La construction d'une interface transport dans le secteur Grand-Mont s'impose du fait de l'élargissement de l'offre du réseau TL (prolongement ligne 8) tandis que la construction de bâtiments scolaires dans le secteur Mottier s'avère indispensable afin de répondre tant à l'évolution des besoins liés aux programmes scolaires spécifiques VSB qu'à ceux découlant de la croissance démographique planifiée au niveau communal.

Pour assurer ces projets de constructions scolaires, la démarche retenue par la Municipalité consiste à organiser, dans un premier temps, un concours de projets d'architecture à deux degrés en procédure ouverte, conformément à la Loi sur les Marchés Publics et à la réglementation SIA et à proposer, dans un temps second, le présent Addenda en accord avec le Service du Développement Territorial.

A l'examen du dossier qui lui est soumis, le Législatif décide d'adopter l'Addenda au Règlement communal des constructions et aménagement du territoire tel qu'amendé par la Commission ad hoc chargée de son examen et d'approuver la proposition de réponse de la Municipalité à l'opposition formulée dans ce cadre.

### Constitution d'une servitude personnelle de passage public à pied

Par voie de préavis, la Municipalité propose d'inscrire une servitude de passage public sur les cheminements piétonniers du quartier des Côtes de la Grangette, ceci en conformité avec le plan de quartier légalisé le 22 mai 2008. Soumis à l'enquête publique du 2 février au 3 mars 2010, ce plan de servitude a suscité une opposition.

Appelés à se déterminer sur cet objet, les élus montains décident d'accepter la constitution d'une servitude de passage public à pied en faveur de la Commune dans le plan de quartier « Les Côtes de la Grangette » et d'approuver la proposition de réponse de la Municipalité à l'opposition enregistrée dans le cadre de l'enquête publique.

### Aménagement d'un trottoir à la Paix du Soir

Le préavis proposé fait suite logique au Plan de quartier « La Paix du Soir » adopté par le Conseil au soir du 13 décembre 2004. L'agrandissement de l'EMS de La Paix du Soir touchant à son terme, il s'avère nécessaire de préparer les aménagements extérieurs de la partie inférieure du Plan de quartier. Ceux-ci prévoient la création d'un trottoir le long du ch. de Longeraie ainsi que deux liaisons pédestres avec les futurs plans de quartier de « Ferrajoz » et de « La Côte à la Gruz ». Ces tracés suivent le plan directeur piétonnier communal approuvé par le canton. La Commune profitera des travaux pour améliorer l'éclairage public le long du chemin de Longeraie au moyen de candélabres peu gourmands en énergie. Après avoir pris connaissance du préavis et des rapports déposés tant par la Commission des finances que la Commission ad hoc désignée pour examiner cette affaire, l'organe délibérant décide d'autoriser la Municipalité à engager les travaux de construction des chemins piétonniers du quartier de La Paix du Soir et de lui accorder à cet effet un crédit de **Fr. 400'000.-**.

### Séance du 28 juin

**Rapport de la Municipalité sur la Gestion 2009**

Après avoir pris connaissance du rapport de la Commission de gestion et procédé à l'examen du préavis y relatif, le Conseil accepte le rapport de la Municipalité sur la gestion 2009 tel que présenté.

### Comptes communaux 2009

Suivant les recommandations de la Commission des finances et non sans avoir passé en revue le préavis présenté par l'Exécutif communal, le Législatif adopte les comptes de l'année 2009 tels que présentés.

### Extension du Centre scolaire du Mottier

En séance du 5 octobre 2009, le Législatif montain approuvait le crédit d'étude pour l'extension du Centre scolaire du Mottier. Entrée dans la phase de réalisation de ce projet, la Municipalité sollicite un crédit de construction afin d'entreprendre les travaux liés à la 1<sup>re</sup> étape (1<sup>re</sup> Danseuse). Le crédit d'étude accordé ayant permis d'amener les étapes 2 et 3 jusqu'au stade d'avant-projet, il convient également de poursuivre les travaux d'étude permettant d'amener cet avant-projet au stade de projet, ce qui conduit la Municipalité à requérir un crédit d'étude destiné à finaliser le projet de la seconde Danseuse. A l'examen des documents qui leur sont soumis, les élus montains décident d'accorder à la Municipalité l'autorisation d'entreprendre les travaux de l'étape 1 de l'extension du centre scolaire du Mottier et de lui accorder, pour ce faire, un crédit de construction de **Fr. 12'300'000.-** ainsi qu'un crédit d'étude de projet **Fr. 1'045'000.-** pour l'étape 2.

### Transformation du Collège du Petit-Mont

Le préavis s'attache à décrire le projet de transformation établi en collaboration avec ses futurs utilisateurs, le CMS (Centre médico-social) et l'ARASPE (Association Régionale pour l'Action Sociale de la région Prilly-Echallens), tenant compte de leurs besoins respectifs tout en restant polyvalent en cas de changement de locataires. Trois niveaux habitables seront créés et la surface restreinte du sous-sol utilisée. Datant de 1840, ce bâtiment devra subir une transformation lourde entraînant une sérieuse remise à neuf. Seuls les murs extérieurs en moellon, une partie de la charpente, l'escalier central et le clocher seront conservés. Le bâtiment, fait partie du patrimoine et de l'histoire de la Commune, gardera son aspect originel. L'examen du préavis qui lui est présenté conduit l'organe délibérant à adopter le projet de transformation du Collège du Petit-Mont et accorder à la Municipalité l'autorisation d'entreprendre les travaux en lui octroyant un crédit de **Fr. 1'705'000.-**.

### Election du Bureau du Conseil Communal

Comme chaque année à pareille époque, il convient d'élire les membres du Bureau du Conseil appelés à fonctionner durant la période du 1<sup>er</sup> juillet 2010 au 30 juin 2011, fin de législature. Sans surprise, MM. Gérard MOJON, Jacques MARCHAND et Daniel BESSON sont brillamment reconduits dans leurs fonctions respectives de Président et Vice-présidents du Conseil. Scrutateurs-suppléants, MM. Yves BUFFIN DE CHOSAL et Christophe RODUIT prennent la fonction de scrutateurs. Confirmant tout le plaisir qu'ils ont eu à fonctionner au sein du Bureau

du Conseil, Mme Karin BAUD et M. Jean-Michel VUILLIOMENET, scrutateurs sortants, remplissent pour une année en tant que scrutateurs-suppléants.

### Elections complémentaires au sein des Commissions permanentes

Elus au sein de la Commission de Gestion, Mme Silvia AMAUDRUZ et M. Eric MENETREY viennent compléter dite commission, en remplacement de MM. Jean WIRTHLIN et Christophe WUTHRICH, démissionnaires.

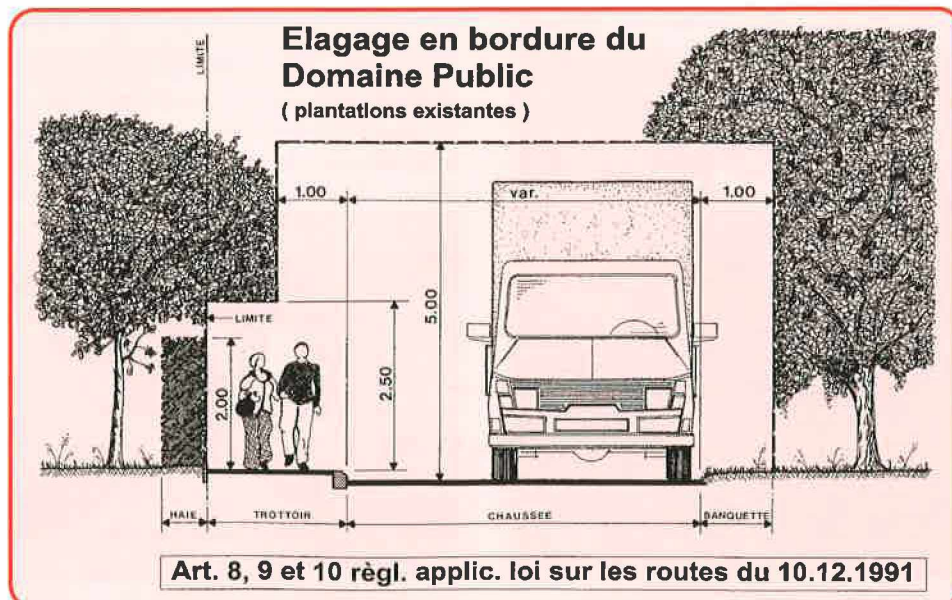
Mme Elisabeth CORBAZ et M. Jacques ISELY sont élus à la Commission des Finances, en remplacement de MM. Edmond CAPT et Christian KNECHT, démissionnaires.

*La secrétaire du Conseil  
Nicole Pétermann*

## De la Municipalité

### Elagage des plantations en bordure du domaine public

Dans la précédente édition de mars 2010, nous rappelions à tous les propriétaires de haies et autres plantations situées en bordure de routes cantonale ou communale, qu'ils devaient les tailler en respectant les distances fixées aux articles 8, 9 et 10 du Règlement du 19 janvier 1994 d'application de la loi du 10 décembre 1991 sur les routes. Dès lors que les haies ne doivent pas empiéter sur le domaine public, et les arbres doivent être taillés à un mètre en retrait du domaine public à une hauteur de 2 mètres s'il y a un trottoir et de 5 mètres s'il n'y en a pas. Les dispositions de la loi à ce sujet sont applicables toute l'année.



Un délai avait été fixé au 30 avril 2010 pour exécuter ce travail. Considérant ce qui précède, nous vous informons que nos Services communaux procéderont à un contrôle sur l'ensemble du territoire. Les contrevenants à ces dispositions seront sommés de procéder à ce travail d'émondage/élagage **dans un ultime délai échéant au 30 septembre 2010**, faute de quoi il sera exécuté par des mandataires **aux frais des propriétaires**.

*La Municipalité*

### RAPPEL Ordures ménagères

A plusieurs reprises, des habitants de notre Commune nous ont fait part de divers désagréments occasionnés par le dépôt de sacs à ordures ménagères, lesquels sont déposés sur la voie publique en dehors des heures de ramassage, faisant ainsi la joie des renards et des corneilles qui éventrent ces sacs à la recherche de restes de nourritures.

En conséquence, nous nous devons d'insister pour que les conteneurs, sacs fermés ou autres déchets **soient déposés le matin même dès 7 heures et non la veille**, de manière à ne pas gêner la circulation routière ni le passage des piétons.

### Accès à la déchèterie de Manloud

La déchèterie est réservée aux ménages produisant des quantités courantes de déchets. Pour des quantités supérieures, en cas de déménagement ou démolition par exemple, il incombe au propriétaire de ces déchets de les éliminer par ses propres moyens.

*Service des Domaines & Forêts*

## De nos Institutions



### Etablissement primaire et secondaire du Mont

#### Médiathèque

La mise en place de la nouvelle médiathèque poursuit son cours avec succès et les rayonnages se remplissent à vue d'œil. Nous sommes enchantées d'accueillir chaque semaine de nouveaux inscrits.

#### Le cap des 10'000 documents est atteint!

Nous nous efforçons d'offrir à notre public une grande variété de documents afin de satisfaire la curiosité et les intérêts de chacun. Le nouveau secteur multimédia (film, documentaires et musique) remporte un grand succès, de même que les BDs et les mangas, lus (dévorés serait un terme plus approprié) par un jeune public enthousiaste!

#### Du nouveau à la rentrée...

- Un après-midi d'ouverture en plus: dès le 23 août 2010, la médiathèque sera ouverte au public tous les, lundi, mardi et jeudi, de 15 h 30 à 17 h 30.
- Les 0-3 ans sont les bienvenus à la médiathèque! Un coin destiné aux tout-petits sera aménagé durant l'été, n'attendez plus pour inscrire vos enfants! (Inscriptions gratuites de 0 à 18 ans).

La médiathèque est fermée au public durant les vacances scolaires, nous profitons de cette période pour avancer un maximum dans la mise en place.

Nous nous réjouissons de vous retrouver en août et vous souhaitons un bel été!

*Les bibliothécaires:  
Murielle Reynolds & Fanny Vuadens*



*La Médiathèque du Mont*

## Gendarmerie Poste du Mont

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2010, les gendarmes du poste du Mont-sur-Lausanne patrouillent à vélo sur le territoire des communes ayant signé un Contrat de prestations avec la Police cantonale vaudoise, soit Le Mont-sur-Lausanne, Morrens, Cugy, Jouxteus-Mézery, Romanel-sur-Lausanne et Froideville.

Les dix gendarmes du poste s'occupent de l'entier des activités de sécurité publique et en particulier de la sécurité de proximité sur le territoire des communes sous Contrat de prestations. Pour apporter une réponse adaptée à la demande des citoyens, la Police cantonale, a décidé d'équiper le poste de gendarmerie de deux vélos tout terrain dès le début du mois de juillet. Ainsi la Police cantonale vaudoise renforce sa présence, proche de la population, sur le territoire cantonal, afin de prévenir les délits et d'intervenir rapidement en milieu urbain, périurbain, forestier et campagnard.

Les gendarmes du poste sont équipés de bicyclettes parfaitement adaptées à leurs missions. Elles sont immédiatement identifiables par des inscriptions « Gendarmerie » et l'uniforme des gendarmes est adapté avec l'acquisition de matériel approprié à la pratique du VTT.

*Adj Pittet  
Chef de poste*

## Fête à la Garderie de Budron

Une porte s'ouvre.

Une odeur connue, mais non identifiable vient émoustiller le bout de votre nez...

Vos oreilles entendent au loin l'écho de rires d'enfants...

Vos yeux s'émerveillent devant des décorations aux couleurs vives...



Fête à la Garderie de Budron

Photo: Garderie de Budron



Les gendarmes patrouillent à vélo

Photo: Gendarmerie

**L'odeur?** Celle des pop-corn mélangée à celle de la barbabapa.

**Les rires?** Ceux des enfants fréquentant la garderie de Budron, de leurs parents et des éducatrices.

Par ici, se trouve la pêche miraculeuse. Là, une noce-à-Thomas. Un peu plus loin, un buffet canadien garnit de délicieux plats et de mille et une gourmandises apportées par tous.

Et là-bas...? Mais que voyez-vous?

Pirates, clowns, princesses et petits chats, les enfants grimés à souhait profitent du grand air sur la terrasse.

C'est donc dans une ambiance de fête foraine que la Garderie de Budron a marqué la fin de sa première année d'existence. Année qui fût mouvementée, intense et riche en enseignements, comme dans toute création de nouvelle



Fête à la Garderie de Budron

Photo: Garderie de Budron

entreprise... Les différents secteurs permettent d'accueillir des enfants dès la fin du congé maternité à l'âge d'entrée à l'école, ce qui représente 44 places au total. L'équipe compte une quinzaine de collaborateurs allant de l'apprenti à l'éducateur diplômé, sans oublier l'intendance et l'administration. Ensemble, ils mettent leurs compétences au service de plus de 70 enfants et de leurs familles. Cette garderie étant sous la responsabilité de l'Entraide Familiale et Accueil de Jour des Enfants (EFAJE) du Gros-de-Vaud et environs, ces familles habitent les différentes communes ayant adhéré à celle-ci. Pour plus d'information: [budron@efaje.ch](mailto:budron@efaje.ch) ou 021 652 73 52.



## Paroisse du Mont

### Départ et arrivée

C'est par une belle fête dans le jardin de la Cure que nous avons dit au revoir à notre pasteur Christian Heyraud et sa femme Claire-Lise qui nous quittent pour reprendre une activité dans la paroisse de Gingins/Crassier. Toute notre reconnaissance à Dieu pour leur temps passé au Mont et pour tout ce que nous avons pu vivre avec eux pendant ces 12 dernières années. Nous nous réjouissons d'accueillir le 1<sup>er</sup> novembre Alain, Geneviève Wirth et leurs deux enfants.

### Dans le cadre de notre région, La Mère, un parcours de formation 7+1 est proposé

Souhaitez-vous en savoir plus sur la foi étiennienne? Aimez-vous réfléchir au sens de votre vie, aux valeurs qui comptent pour vous? Avez-vous envie d'explorer ces thèmes avec d'autres personnes, guidés par deux pasteurs réformés?

Si tel est le cas, je vous propose le parcours de formation 7+1, 7 mercredis soirs, entre le 13 septembre et le 15 décembre, à Prilly et Renens.

Renseignements auprès de Guy Lasserre, pasteur et formateur d'adultes, tél. 021 625 23 93,

[guy.lasserre@protestant-vaud.ch](mailto:guy.lasserre@protestant-vaud.ch).

Pour la paroisse:  
Chantal Hoegger-Romy

## Nos Jubilaires

### Noces de Palissandre

Il appartenait à M. Daniel Grosclaude, Syndic, accompagné du soussigné, de présenter les vœux et félicitations des Autorités communales à **Mme et M. Hélène et Bruno Winkler-Durizzo**, domiciliés au ch. des Corjons, et ce à l'occasion de leur **65<sup>e</sup> anniversaire de mariage**, mariage célébré le **5 mai 1945**, à Mariastein (SO).

Au printemps 1940, Bruno Winkler, fils d'un papa cordonnier, et issu d'une famille de 6 enfants, entreprend un apprentissage de boulanger-pâtissier; il travaille ensuite auprès de diverses entreprises, près de Laufen, à Neuchâtel, Pully, Montreux, Lausanne. C'est volontiers qu'il évoque de nombreux souvenirs de cette période, souvenirs liés également aux événements qui agitent l'Europe (mobilisation, guerre mondiale, rationnement, etc.). Il est par ailleurs nommé en qualité de Secrétaire de la Section des ouvriers

boulangers-pâtisseries-confiseurs pour Lausanne, puis Délégué au Conseil central à Zürich.

Dans l'intervalle, il rencontre et épouse Hélène Durizzo, vendeuse en confiserie! Dès lors, le couple s'installe à Lausanne puis, au printemps 1950, pour des raisons professionnelles, déménage à Fribourg. Bruno Winkler est ensuite engagé pour représenter, en Suisse romande, les articles et produits de base de la boulangerie, d'une grande entreprise zurichoise.

1952, le couple est de retour à Lausanne; Bruno Winkler devient Chef de vente, puis reprend la Direction d'un important distributeur alimentaire installé à Romanel-sur-Lausanne. C'est à ce titre que bon nombre de Présidents et Comités des Sociétés locales doivent se souvenir de M. B. Winkler, fréquemment sollicité pour des annonces, des dons ou des lots pour tombolas, lotos et manifestations diverses; nous l'en remercions très vivement. Dès 1989, il apprécie une retraite certes bien méritée. Notons toutefois que, depuis plusieurs années, et ce que nous pouvons appeler une passion, Bruno Winkler achète son bois en forêt, sur troncs (l'équivalent de 4 à 6 stères), le découpe, le transporte à son domicile et le débite en bûches au format de sa cheminée dont il profite de novembre à mars.

Mme et M. Winkler, domiciliés au Mont depuis fin 1972, sont entourés de leur fils, de leur fille, de 4 petits-enfants et de 4 arrière-petits-enfants, lesquels procurent joies et tendresse aux grands-parents. Les contacts avec la famille, un agréable voisinage, l'entretien de la propriété, n'ont cessé d'occuper agréablement les journées d'Hélène et Bruno Winkler.

Nous tenons ici à les remercier très chaleureusement de leur accueil et, au risque de nous répéter, nous leur réitérons nos meilleurs vœux de bonheur, de santé et de plaisir pour tout ce qu'ils pourraient encore entreprendre et réaliser.

## Noces d'Or

Réunion de famille, en ce jeudi 27 mai, pour fêter le **50<sup>e</sup> anniversaire de mariage de Mme et M. Josette et Raymond Corbaz-Chabloz**, au ch. du Châtagnier, ou plus simplement, «A la Dubarde». M. Daniel Grosclaude, Syndic, accompagné du soussigné, apportait les vœux et félicitations des Autorités communales, à ce couple uni depuis le 23 avril 1960.

Raymond Corbaz est né au Mont, il a une sœur; Josette Chabloz, qui a 4 frères, dont deux sont également connus et domiciliés au Mont, vient de Blonay, d'une famille d'agriculteurs-vignerons.

Raymond Corbaz, qui a suivi une Ecole d'agriculture, exploite le domaine familial qui comporte du bétail – abandonné en 1978 – ainsi que diverses cultures céréalières. Les cultures maraîchères sont offertes aux citadins sur les marchés de la Riponne, puis de la rue de l'Ale, et ce jusqu'à fin 1999. Actuellement, un marché à la ferme, notamment pour les fruits, donne satisfaction à une fidèle et sympathique clientèle. Nous pouvons souligner que Mme Josette Corbaz demeure l'une des artisanes du marché du Mont, ouvert chaque jeudi sur la place de l'Eglise.

Malgré le travail qu'implique une exploitation agricole, Raymond n'est pas demeuré sans activités annexes: membre de la Société de Jeunesse des Planches, de la Société des Abbayes Réunies, du Chœur mixte Echo des Bois, depuis maintenant près de 60 ans, et plus récemment, d'un Chœur d'hommes régional.

Josette Corbaz a également participé à l'activité de l'Echo des Bois; depuis quelques années, elle s'adonne à la peinture sur porcelaine, voire à la peinture tout court. L'entretien des arbres fruitiers et divers travaux sur la propriété, des bâtiments, occupent journalièrement nos heureux jubilaires. Le couple est entouré de leurs deux enfants, une



Mme et M. Hélène et Bruno Winkler-Durizzo

filles et un garçon, et de quatre petits-enfants qui ne manquent pas d'apporter quelque animation dans la maison.

Nous tenons à remercier très vivement Mme et M. Corbaz de leur accueil et leur renouvelons nos meilleurs vœux de santé et de bonheur pour encore partager, à deux, d'agréables années en leur demeure du ch. du Châtaignier.

## Noces d'Or

Samedi 19 juin, M. Jean-Pierre Sueur, municipal, accompagné du soussigné, se rend au domicile de **Mme et M. Maria et Carmine Marra-Zoppi**, à la route de Cugy, avec mission de leur présenter les vœux et félicitations des Autorités communales à l'occasion de leur **50<sup>e</sup> anniversaire de mariage**, mariage célébré en Italie, le **7 mai 1960**.

Carmine Marra arrive en Suisse dans le courant de l'année 1958, son épouse ne pouvant le rejoindre qu'en 1962, formalités administratives obligent. Après avoir vécu à Ecublens, puis Chavannes, le couple s'établit au Mont dès décembre 2004. Professionnellement, Madame Maria Marra a travaillé durant plus de quarante ans en fabrique, en qualité d'ouvrière; Carmine Marra, pour sa part, assume divers emplois, notamment auprès d'une entreprise pépinière-paysagiste, puis dans la construction et le génie civil. Jeunes de caractère, Mme et M. Marra apprécient une retraite encore fort active, s'occupant d'un grand jardin potager et de l'entretien de la propriété; ils sont également bien entourés, ayant deux fils, deux petits-fils et une arrière-petite-fille.

Nous tenons à remercier Mme et M. Marra de leur accueil, de cet agréable moment passé en leur compagnie, en présence également de leur fils Fernando, en leur réitérant nos sincères félicitations et nos vœux les meilleurs pour partager encore de belles années en leur demeure montaine.



M. Rose et ses sœurs, Andrée et Yvette

Photo: C. Froid

## 90<sup>e</sup> Anniversaire

En cette journée du mardi 8 juin, M. Michel Odier, municipal, accompagné du soussigné, présente les vœux et félicitations des Autorités communales à **Monsieur Edmond Rose**, domicilié à la route de Penau, et ce à l'occasion de son **90<sup>e</sup> anniversaire**, en présence également de ses deux sœurs, d'un cousin et d'une ancienne collaboratrice.

Edmond Rose, aîné d'une fratrie de 6 enfants, passe sa jeunesse à Ballaigues puis effectue un apprentissage à l'Agence BCV de Vallorbe. Il poursuivra son activité au sein de cet Etablissement, en qualité de Fondé de pouvoir, pour prendre une retraite méritée, dès sa soixantième année. Arrivé au Mont en 1965, il s'établit à Penau dans le courant de l'année 1972.

De son mariage avec Simone Menétrey, en 1948, décédée depuis lors, Edmond Rose n'a pas eu d'enfants et apprécie de se retrouver avec ses sœurs, voisins et amis qu'il a côtoyé lors de ses nombreuses activités, s'agissant notamment de l'organisation de marches populaires, pour le Ski-Club Ballaigues, des

Sociétés de la région, des courses militaires, et pour la SVPA, durant 20 années, se dévouant sans compter, pour toute l'organisation de ces manifestations.

Nous ne pouvons que lui réitérer nos félicitations et lui souhaiter d'apprécier encore une paisible retraite dans sa maison de la route de Penau, où il est toujours agréable de le rencontrer et de l'accompagner pour quelques moments d'échange.

## 90<sup>e</sup> Anniversaire

Grande famille réunie, en ce mercredi 2 juin, autour de **Madame Elena Ebanista**, alerte nonagénaire, qui reçoit la visite de Mme Geneviève Hochstrasser, municipale, et du soussigné, venus lui apporter les vœux et félicitations des Autorités communales à l'occasion de ce bel anniversaire.

Née à Lausanne, le **2 mai 1920**, issue d'une famille de six enfants, c'est en 1967 que Mme Elena Ebanista vient s'établir au Mont; sa sœur est également domiciliée en notre localité. Il est certain que la vie ne lui a pas apporté que du bonheur, quand bien même elle demeure d'un caractère jeune et particulièrement agréable; après avoir travaillé durant quarante années, en qualité de vendeuse, puis gérante de succursale auprès d'une grande enseigne de boucherie-charcuterie, elle profite d'une retraite bien méritée. Si elle est encore fort occupée pour l'entretien de son logement, ses courses, ses repas, la lecture de ses journaux, quelques instants de «Télé», seule à son domicile du Grand-Mont, elle est toutefois bien entourée par sa famille, presque quotidiennement, soit par ses neveux et nièces, ses arrière-petits-neveux, lesquels lui procurent de grandes joies.

Nous remercions très vivement Madame Elena Ebanista des instants passés en sa compagnie et lui adressons nos meilleurs vœux de bonne continuation et de bonheur partagé avec sa famille que nous avons également eu plaisir à rencontrer.



M. et Mme Marra et leur fils Fernando

Photo: C. Froid



Mme Marie Héritier

Photo: C. Frioud

## 90<sup>e</sup> Anniversaire

Étonnante rencontre pour M. Michel Naudruz, municipal, accompagné du sous-signé, au domicile de **Madame Marie Héritier**, aux Meules, félicitée à l'occasion de son **90<sup>e</sup> anniversaire**, Marie Héritier étant née le **1<sup>er</sup> mai 1920**. Après avoir suivi son mari, meunier, dans des pays d'Afrique du Nord, elle s'établit en Suisse dès mai 1970. Venant de Pully, la prénommée élit domicile au Mont dès 1982. Durant quelque 12 années, elle occupe un poste de vendeuse dans un Grand magasin lausannois, bénéficiant d'une formation de couturière en teinturerie. De son mariage, sont issus 4 enfants qui lui procurent aujourd'hui le plaisir d'être entourée de 3 petits-enfants et de deux arrière-petits-enfants.

Sa vie fut ponctuée de bons et de moins bons moments, mais elle garde un esprit clair et il est très agréable de converser avec Madame Marie Héritier que nous avons réellement eu plaisir à rencontrer. Nous lui souhaitons de pouvoir apprécier encore de paisibles années d'une retraite des plus méritée. Nous lui réitérons nos vœux les meilleurs et nos félicitations.

C. Frioud  
Ancien secrét. mcpl.

## Bon à savoir

### Automate à lait de la Famille André Muller

Du bon lait équitable, au prix de **Fr. 1.50 le litre**. Lait cru entier, frais du jour

Devant l'entrée du magasin Proxi de la famille Cordonier, places de parc à disposition, **fonctionne 24h/24**.

Pensez à prendre de la monnaie et un récipient,

## Contrôle officiel des champignons

### Changement du lieu de contrôle des champignons

Dès le **1<sup>er</sup> juillet 2010**, le contrôle des champignons aura lieu à la **route du Jorat 5 au 1<sup>er</sup> étage** (en face de la caserne des pompiers) tous les dimanches soirs de saison de 18 heures à 19 heures ou chaque jour sur rendez-vous téléphonique. Pour des renseignements supplémentaires, contactez Véronique Niklas-Lyon, contrôleuse officielle VAPKO, Commune du Mont-sur-Lausanne Tél. 079 684 38 57.

Véronique Niklas-Lyon



## Section des Samaritains Cheseaux et environs

La section des Samaritains de Cheseaux et environs organise durant l'année différents cours à l'attention de la population, soit:

- Cours sauveteurs (obligatoire pour le permis de conduire)
- Cours samaritains
- Urgences chez les petits enfants
- BLS-AED
- Etc.

### Cours sauveteurs:

- Les 20 et 21 août 2010
- Du 18 au 22 octobre 2010
- Les 26 et 27 novembre 2010

### Cours samaritains:

- Du 7 au 28 septembre 2010

### Cours BLS-AED:

- 9 et 11 novembre 2010

Notre section organise également, en collaboration avec le Centre de transfusion sanguine de Lausanne, une récolte de sang, le:

- Mardi 12 octobre 2010

**Les inscriptions** pour les différents cours se font par le secrétariat central de l'association cantonale vaudoise des Samaritains (tél.: 0848 0848 046 ou [www.samaritains.com](http://www.samaritains.com)).

Pour **tout renseignement** concernant la section des Samaritains de Cheseaux et environs vous pouvez aller consulter notre site Internet

[www.samaritains-cheseaux.ch](http://www.samaritains-cheseaux.ch).

Section des Samaritains de Cheseaux et environs



## Marché du Mont

Le traditionnel marché hebdomadaire reprendra le **jeudi 2 septembre 2010**, de 15 à 18 heures; mais **attention**, en raison de la mise en œuvre des travaux de restauration du Temple, le marché se tiendra sur le **parking**, au-dessous de l'Église, en bordure de la RC 501, route de Lausanne.



## Police Surveillance Mutuelle

La Division prévention criminalité de la Police cantonale vaudoise recherche de nouveaux correspondants pour les divers quartiers du Mont-sur-Lausanne. Les personnes intéressées sont invitées à prendre contact avec l'adj. Gilles Perruchoud, au N° 021 644 83 35, ou par courriel [gilles.perruchoud@vd.ch](mailto:gilles.perruchoud@vd.ch). Nous vous communiquons ci-dessous la liste des divers délits qui ont été enregistrés sur notre territoire communal durant le mois de mai, à savoir:

- Le 09, vols par effractions dans des commerces à la rte du Grand-Mont;
- Le 10, vol d'un porte-monnaie à la rte de la Clochatte;
- Le 11, vol par effraction dans une auto à la rte de Coppoz, dommages à la propriété sur des installations au ch. de la Viane;
- Le 12, vol par effraction dans une villa au ch. du Mottier, vol d'essence dans une station-service à la rte de Lausanne;
- Le 25, vol de numéraire dans une entreprise au ch. de Maillefer;
- Le 26, tentative de vol par effraction dans une habitation à la rte de la Clochatte;
- Le 27, vol simple de divers outillages sur un chantier à la rte de Cugy;
- Le 31, dommages à la propriété sur un véhicule au ch. de Longeraie.

La Municipalité

## Félicitations

Mon apprentie **Isabelle Koella**, qui est une fille du Mont-sur-Lausanne et qui y a passé toute sa scolarité, vient d'obtenir le lundi 28 juin 2010, son **Certificat de Capacité de Coiffeuse pour Dames et Messieurs**, après 3 ans d'apprentissage. Sincères félicitations et tous mes vœux pour son avenir professionnel.

En effet, installée à la Place du Petit-Mont 2 depuis près de 8 ans, il me

tenait à cœur de donner une chance à des jeunes qui ont la passion de ce magnifique métier. Pour ce faire, j'ai obtenu mon brevet de formatrice pour coiffeurs(euses) pour Dames & Messieurs en mai 2008. Par conséquent, j'ai le plaisir d'informer la population montaine et les jeunes en particulier que le salon **Atmosp'HAIR** engage des apprenti(e)s et sauf erreur, est le seul salon au Mont à former de futur(e)s coiffeurs(euses) pour Dames & Messieurs.

**Susan Besson, Atmosp'HAIR**  
Place du Petit-Mont 2, 1052 Le Mont  
021 653 23 24, 079 390 80 80

## De nos Sociétés



### FC Le Mont Juniors

La saison 2009-2010 est terminée, pas de titre pour nos équipes juniors qui ont toutes terminé dans le milieu du classement.

Toutefois, nous sommes fiers et ravis de notre équipe de **juniors C** entraînée par M. Fernando Camacho, laquelle a remporté **un magnifique prix au classement du Fair-play de l'ACVF** pour avoir eu un excellent comportement tout au long de la saison.

Bravo et merci à tous les joueurs et à leur coach

Nous sommes en pleine préparation de la saison prochaine et serons représentés à nouveau dans toutes les catégories de jeu. Pour compléter l'effectif de nos juniors D, enfants nés en 1998 et 1999, nous recherchons quelques joueurs ou joueuses. En cas d'intérêt, appeler de suite le 079 292 67 89.

Il nous faudrait aussi une ou deux personnes pour s'occuper de nos petits F, enfants âgés de 8-9 ans. Pour contact, idem ci-dessus.



FC Le Mont - Ecole de foot

### Ecole de foot

Pour les **5-6 ans**, passionnés ou tentés par le foot, l'école de foot reprendra son activité le **mercredi 1<sup>er</sup> septembre à 16 h 00**. Inscriptions sur place.

FC Le Mont juniors



### Société de tir du Châtaignier

#### Tir en campagne 2010

Le samedi 5 juin 2010 a eu lieu le traditionnel Tir en campagne qui représente la plus grande fête de tir au monde. En Suisse, plus de 134'600 hommes, femmes et jeunes tireurs ont essayé de décrocher les très enviées distinctions Pistolet et Fusil.

En tournus, notre société s'est associée avec celles de Froideville et de Poliez-Pittet. Cette année, c'est à Froideville que revenait l'organisation du tir à 300 m.

• **48 tireurs de notre société ont pris part à cette fête populaire annuelle.** Viennent en tête, avec les meilleurs résultats:

Chatagny Michel	67 pts sur 72
Morand Jérémie	67 pts
Chatagny Violaine (jeune tireur)	61 pts
Mermier Alfred	61 pts

• **Dans la discipline Pistolet**, 16 tireurs se sont rendus à Vernand pour se mesurer sur la distance de 25 m. 5 distinctions ont été obtenues. Se sont particulièrement distingués:

Chardonnens Michel	179 pts sur 180
Chatagny Michel	172 pts
Durussel Rémi (jeune tireur)	164 pts

#### Tir fédéral à Aarau

Du 18 juin au 18 juillet 2010 s'est déroulée, dans la région d'Aarau, la Fête fédérale de tir qui a déplacé quelque 50'000 participants venus se mesurer dans la convivialité et la bonne humeur.

Agendée au 20 juin, la journée dédiée aux Jeunes tireurs a vu la participation d'une délégation vaudoise composée des 49 meilleurs jeunes vaudois sélectionnés à l'occasion d'une éliminatoire cantonale.



Les 5 jeunes de la Société de Tir du Châtaignier présents au Tir Fédéral d'Aarau



FC Le Mont - Juniors C

Dans leurs rangs figuraient 5 jeunes de la société montaine! Signalons ici la très belle prestation de Marc Pétermann, sorti premier vaudois, cat. Jeune Junior.

Ce sont les 4 et 5 juillet que la société du Châtaignier, forte d'une délégation de 18 tireurs âgés de 14 à 84 ans, s'est déplacée à Aarau. De nombreuses distinctions sont venues enrichir la collection de ces virtuoses de la gâchette, rentrés satisfaits et fiers de leurs médailles glanées lors d'une Fête fédérale qui n'a lieu que tous les 5 ans.

Pour le comité: **Jean Wirthlin**  
Moniteur pistolet





## FSG Le Mont

### Qualification Athlétisme individuel, à Epalinges, samedi 29 mai 2010 et Finale Vaudoise à Lucens, samedi 26 juin 2010.

20 filles des groupes « Jeunesse Filles 7-10 et 10-12 ans » se sont présentées à la qualification et ont obtenu les résultats suivants :

- **Catégorie 8-9 ans:** 14<sup>e</sup> Jasmine Ahtari (distinction D + Finale vaudoise FV), 18<sup>e</sup> Noémie Marmillod (D+FV), 24<sup>e</sup> Nadège Devaud (D+FV), 38<sup>e</sup> Maya Schneider (FV), 41<sup>e</sup> Morgane Noverraz (FV), 46<sup>e</sup> Rachelle Sottas, 47<sup>e</sup> Chiara Friden, 57<sup>e</sup> Marilou Emery, 65<sup>e</sup> Lydia Ramos Nunes et 70<sup>e</sup> Tina Corbaz sur 73 participantes.
- **Catégorie 10-11 ans:** 5<sup>e</sup> Viviane Menétrey (D+FV), 8<sup>e</sup> Teresa Corday (D+FV), 22<sup>e</sup> Auria Piguët (D+FV), 28<sup>e</sup> Laura Chevalley (D+FV), 31<sup>e</sup> Elodie Menétrey (FV), 34<sup>e</sup> Emilie Rochat (FV), 41<sup>e</sup> Marine Leuthold (FV), 48<sup>e</sup> Julie Ruchat (FV), 57<sup>e</sup> Audrey Weber (FV) et 58<sup>e</sup> Amandine Noverraz (FV) sur 72 participantes.

Avec ces excellents résultats, 15 filles se sont présentées à la **finale vaudoise** et ont obtenu les résultats suivants :

- **Catégorie 8-9 ans:** 9<sup>e</sup> Jasmine Ahtari (D), 12<sup>e</sup> Nadège Devaud (D), 24<sup>e</sup> Noémie Marmillod et 47<sup>e</sup> Morgane Noverraz sur 52 finalistes.
- **Catégorie 10-11 ans:** 3<sup>e</sup> et médaille de bronze, Viviane Menétrey, 9<sup>e</sup> Teresa Corday (D), 15<sup>e</sup> Elodie Menétrey (D), 17<sup>e</sup> Emilie Rochat (D), 21<sup>e</sup> Laura Chevalley (D), 25<sup>e</sup> Auria Piguët (D), 48<sup>e</sup> Marine Leuthold, 56<sup>e</sup> Amandine Noverraz, 58<sup>e</sup> Audrey Weber et 62<sup>e</sup> Julie Ruchat sur un total de 65 finalistes.

### Journée cantonale Jeunesse 7-10 ans + Gymnastique enfantine à Rolle, dimanche 13 juin 2010

Après un trajet effectué en car, nos 45 gymnastes des groupes « Jeunesse filles et garçons 7-10 ans » ont participé à 2 disciplines et ont obtenu les 7<sup>e</sup> et 29<sup>e</sup> rangs sur 30 sociétés participantes.

L'après-midi était consacré à divers jeux organisés sur l'esplanade du Château de Rolle.

Merci aux parents qui se sont déplacés pour soutenir les gymnastes et au Comité pour la sympathique collation qui a clôturé cette belle journée.

L'année de gymnastique 2009-2010 étant terminée, je vous souhaite à toutes et tous d'excellentes vacances estivales et me réjouis de vous retrouver à la nouvelle rentrée fin août.

*Sportivement  
Dorys Stucki*



**Nos finalistes: (debout) Audrey, Auria, Viviane, Teresa, Emilie, Marine, Julie (à genoux) Amandine, Jasmine, Nadège, Morgane, Noémie. Il manque Laura et Elodie**



**Enfantine + Jeunesse Filles et Garçons 7-10 ans**

### C'est la SORTIE des enfantines... Le car, le pique-nique, la glace...

Une journée de jeux qui réunissait env. 700 enfants de 4-6 ans sur le thème « Ah, mon beau château ». 10 jeux qui nous ont fait découvrir, entre autres, un pont-levis enneigé que les enfants devaient parcourir par 2 sur une paire de ski, une course de sacs et bricolage d'un drapeau en haut de la tour, des oubliettes parcourues à l'aveugle, le messenger de la reine à cheval et même un énorme boulet de canon à rouler.

Amitié, complicité, rires, surprises et partage ont rythmé cette journée.

**Merci à tous.** Bonnes vacances... et... au 31 août pour de nouvelles aventures.

*Valérie et Anne-Laure*

### 29 mai 2010, Journée de qualifications de tests en gymnastique

En ce samedi ensoleillé, 9 gymnastes de notre société se sont rendues à Lausanne pour participer à la deuxième journée de qualifications. Elles en sont revenues avec les résultats suivants :

- Dans la catégorie **Niveau 1**, il y avait 42 inscrites et nos filles ont obtenu les rangs suivants :

7<sup>e</sup> et distinction, Sonia Becker  
13<sup>e</sup> et distinction, Noémie Curdy  
15<sup>e</sup> et distinction, Fabienne Baud.

- En **Niveau 2**, Marie Curdy termine au 13<sup>e</sup> rang sur un total de 16 participantes.
- Pour les plus grandes, dans la catégorie **FSG 2**, 42 gymnastes s'affrontaient. Voici leurs résultats :  
4<sup>e</sup> et distinction, Anne-Laure Baud,  
10<sup>e</sup> et distinction, Claudia Oliveira,  
15<sup>e</sup> et distinction, Sarah Curdy, 31<sup>e</sup> Morgane Vullyamoz, 41<sup>e</sup> Audrey Galé.

Ces résultats nous permettent d'obtenir le 9<sup>e</sup> rang du concours par équipe, tout comme lors de la première journée de qualifications.

Grâce à leur travail et à leurs bons résultats, 6 gymnastes ont pu se qualifier pour la Finale vaudoise de gymnastique individuelle, qui a eu lieu à Ollon le 26 juin dernier. Et c'est non sans fierté que je peux vous informer que deux d'entre elles sont devenues vice-championnes vaudoises dans leur catégorie, alors que trois de leurs camarades ont été récompensées par une distinction.

### Voici leurs résultats dans le détail :

- En **Niveau 1**, 19 gymnastes étaient qualifiées et nos Montaines ont obtenu les rangs suivants :

2<sup>e</sup> place, médaille d'argent et vice-championne vaudoise, Sonia Becker, 5<sup>e</sup> place et distinction, Fabienne Baud, 6<sup>e</sup> place et distinction, Noémie Curdy.

- En **FSG 2**, ce sont 21 gymnastes qui s'affrontaient. Voici les résultats de nos gymnastes:

2<sup>e</sup> place, médaille d'argent et vice-championne vaudoise, Anne-Laure Baud, 8<sup>e</sup> place et distinction, Sarah Curdy, 16<sup>e</sup> Claudia Oliveira.

Ces excellents résultats nous ont permis d'obtenir la 6<sup>e</sup> place du concours par équipe.

Je félicite chaleureusement toutes ces gymnastes pour leur travail et leurs résultats.

*Isabelle Rochat*



## Echo des Bois

Nos soirées des 20 et 21 mars 2010 ont ouvert avec succès « l'année anniversaire » de nos 150 ans d'existence. Notre public a particulièrement apprécié l'apéritif du vendredi offert à chacun et le samedi le délicieux repas concocté par le service traiteur des paysannes vaudoises. Ce sont 250 spectateurs ravis qui nous ont félicités en chantant « joyeux anniversaire » sous l'impulsion de l'auteur du texte de notre jubilé, M. Gérard Mojon qui par sa verve bien connue dans la commune, a tenu son rôle d'animateur conteur avec le brio qu'on lui connaît. Encore un très grand merci à notre ami Gérard, à vous, public, annonceurs, toutes les personnes qui nous ont soutenus, ainsi que tous les bénévoles pour leur aide précieuse.



L'équipe Dames du Tennis Club Le Châtaignier

Photo: Archives de la Société

Mais ce n'est pas fini ! la suite de notre jubilé se terminera par le concert classique du 150<sup>e</sup>. Nous avons réuni d'anciens chanteurs de l'Echo, voire leurs enfants, ainsi que des chanteurs de chorales amies de notre région. Le jeudi 6 mai 2010, 90 chanteurs se sont réunis à l'Aula du Mottier. Impressionnant, bravo ! Car le programme est festif :

**Œuvre Principale :** La Messe Allemande de Fr. Schubert, accompagnée à l'orgue **Cinq Pièces Plus Courtes :** Gloria de Vivaldi - Ave Maria de Langer - Vienne le germe de Gesse - 1<sup>er</sup> des 6 nocturnes de Mozart - Santo de T. W. Asa.

Nous donnerons ces concerts dans 5 églises différentes entre le 14 novembre et le 12 décembre 2010, soit chaque fois le dimanche à 17 heures. Quelques détails sont encore à peaufiner pour vous informer avec plus de précision. Alors rendez-vous dans le prochain Journal communal. Bon été à tous.

Vous pouvez consulter notre site régulièrement tenu à jour :

[www.echodesbois.org](http://www.echodesbois.org).



## Tennis-Club Le Châtaignier

### Interclubs adultes

Le « joli » mois de mai a rimé cette année en un véritable casse-tête pour l'organisation de ces interclubs. En effet, en 6 ans d'interclubs, jamais il n'y avait eu autant de soucis concernant le déroulement de ces matchs. La faute à notre chère et « pas » tendre météo ! Nous avons malgré tout pu finir ces interclubs à la date limite avec les résultats suivants :

- Ligue Nationale C seniors messieurs = maintien en LNC
- 1<sup>re</sup> ligue active messieurs = relégation en 2<sup>e</sup> ligue
- 1<sup>re</sup> ligue jeunes seniors messieurs = relégation en 2<sup>e</sup> ligue
- 2<sup>e</sup> ligue dames = maintien en 2<sup>e</sup> ligue
- 2<sup>e</sup> ligue jeunes seniors dames = promotion en 1<sup>re</sup> ligue
- 3<sup>e</sup> ligue jeunes seniors messieurs = maintien en 3<sup>e</sup> ligue

Cette saison, le bilan a été quelque peu à l'image de la météo, c'est-à-dire mitigé. Ce qui est sûr, c'est que les objectifs de certaines équipes sont déjà très clairs pour la saison prochaine avec, nous l'espérons, quelques promotions à la clé.

Enfin, je voulais également remercier, au nom de l'ensemble du comité et des compétiteurs, tous nos membres pour leur compréhension et leur souplesse quant à l'organisation de ces interclubs, rendue parfois difficile à cause de la météo capricieuse !

### Interclubs juniors

Après de bons résultats en 2009 avec notamment une 4<sup>e</sup> place suisse, l'heure était venue de confirmer pour nos jeunes. A l'issue du 1<sup>er</sup> tour, voici le bilan :

- 22 rencontres gagnées pour 5 perdues, 4 équipes championnes de groupe ! Les 5 autres équipes ont terminé 2<sup>e</sup> de groupe et auraient pu donc terminer potentiellement 1<sup>re</sup>...



Echo des Bois lors de son 150<sup>e</sup>

Photo: Archives de la Société

Le résultat d'ensemble n'a tout simplement jamais été aussi bon et la proportion de rencontres gagnées et perdues est certainement l'une des meilleures en Suisse. Pour exemple, le plus grand club vaudois, à savoir le Stade-Lausanne a un bilan de 13 victoires pour 10 défaites. Cela prouve encore une fois la qualité de notre mouvement juniors.

Les 4 équipes qualifiées pour la suite de la compétition tenteront d'aller le plus loin possible dès la rentrée scolaire du mois d'août. Ils ont donc tout l'été pour se reposer mais aussi pour préparer au mieux ces échéances.

### Coupe Lombardet

Pour terminer, nos hommes de la Coupe Lombardet sont récemment entrés en lice afin de défendre et si possible de conserver leur titre de champion de LNA acquis en 2009. Bonne chance à eux! Les résultats suivront dans le prochain Journal communal.

**Patrick Roy**  
Resp. commission sportive



## Pétanque du Mont

**Samedi 29 mai 2010**, sous un soleil radieux (on a le temps qu'on mérite n'est ce pas Bernard), notre ami et fidèle membre **Bernard Meystre** a mis sur pied, avec le talent qu'on lui connaît, son traditionnel « tournoi de la CREMO ». 24 équipes de 2 joueurs (doublettes), provenant de l'entreprise et aussi de l'extérieur, ont rivalisé d'adresse pour dompter bosses et cailloux de nos pistes. Relevons que l'esprit sportif a été remarquable. Le raff de la cuisine, sous la houlette d'**Olivier Bettex**, nouvellement intronisé aux commandes des brochés, suite au récent décès du regretté **Claude Pochon**, figure emblématique et incontournable de cette manifestation, s'est montré parfaitement à la hauteur et a régalé les convives, tandis que les membres du comité de la pétanque, à tour de rôle, assuraient l'approvisionnement et l'exploitation de la buvette. Disons-le franchement et avec reconnaissance,



Le rôtiiseur et le saucier

Photo: Francis Etienne

fortement sollicitée par moments. Merci et bravo à toutes celles et ceux qui ont contribué à la réussite de cette journée.

Qui dit tournoi, dit classement. Cette année, **la paire « Fernand & Arsène »**, externe à la CREMO, a remporté la finale. Mais d'un rien, car « la p'tite blonde Corinne » issue du sérail et associée à son mari Alain Joly, ne s'est inclinée que de 4 petits points (13 à 9). « La petite finale a vu le succès de l'équipe V. Audergon & L. Métraux, face à D. Riond & L'homme du Vatican, sur le score de 13 à 12.

En fin de journée, une raclette a permis de se remettre de toutes ces émotions, de nouer des contacts et aussi refaire le monde. Ainsi va la vie. Merci Bernard et bon vent à la CREMO.

### Soirée avec la Municipalité

**Lundi 14 juin 2010**, une délégation de 5 municipaux, épaulés par Madame la Secrétaire communale, a défié le comité de notre société, en son fief du Châtaignier. Volontairement mélangées, les équipes se sont défoulées pendant trois parties dans un parfait état d'esprit sportif. Le résultat final n'ayant pas pu être défini avec certitude sur le champ, tout le monde s'est retrouvé autour du bar, pour partager le verre de l'amitié. En finalité, une raclette a permis de discuter de choses et d'autres et comme on dit « de refaire le monde ». Merci à chacune et chacun pour votre aimable participation. A l'année prochaine.

### Les tournois officiels

Avec les beaux jours, arrivent les tournois officiels des fédérations cantonales et nationales, réservés aux joueuses et joueurs licenciés.

C'est ainsi que notre société, rappelez-vous le dernier article, a dignement représenté nos couleurs, lors des **championnats suisses en triplettes**, organisés à **Savièse/VS**, les 12 et 13 juin 2010, en envoyant 5 équipes, soit 15 joueurs. Relevons que 256 équipes, provenant de toute la Suisse, se mesureraient à ces championnats. Notre société a fait honneur à son rang. La triplette formée de **Romano Rovaletti**, **Vincent Bregnard** et **Richard Janin**



Et la p'tite blonde de la CREMO

Photo: Francis Etienne



Le (gentil) organisateur à la donnée d'ordres

Photo: Francis Etienne

ne s'est inclinée qu'en **16<sup>e</sup> de finales**. Un grand coup de chapeau à eux. Pour la petite histoire, notre estimé et infatigable Président, qui n'en manque pas une pour promouvoir sa société, a dû faire usage, sur place, de sa « Mitsubishi Mobile » personnelle, pour écourter, un tant soit peu, l'éclairage des étoiles célestes, avant de reprendre la compétition le lendemain. Merci Président, pour ta prestation et aux organisateurs pour ne pas avoir trop éloigné les parkings!!!

La semaine suivante, étaient organisés les **championnats vaudois en doublettes**, à **Villeneuve**. Sous une pluie battante et des pistes engorgées, **deux de nos équipes** se sont qualifiées jusqu'en **huitième de finale**. **Trois autres équipes** se sont quand à elles, **qualifiées pour les futurs championnats suisses** qui se dérouleront les 28 et 29 août 2010, à Yverdon-les-Bains. D'ores et déjà plein succès à nos couleurs.

Il me reste à féliciter, en votre nom, nos membres Laurent Monachon et Yves Pache, qui viennent de célébrer respectivement 40 et 50 ans d'existence terrestre. Bravo à ces jubilaires.

Pour le comité:  
Francis Etienne



## Société de Développement

### La Torrée

Chers amis et amies de la Société de Développement du Mont, nous voici à quelques jours de la Torrée et ses célèbres saucissons vaudois cuits dans la braise du feu du 1<sup>er</sup> août (programme de la manifestation en fin de journal). Vu le succès remporté en 2009 avec un

nouveau choix d'excellentes salades, nous allons récidiver. Pour ceux qui n'ont pas pu les déguster l'année passée, il faut absolument venir les goûter, sans oublier bien sûr les célèbres et délicieux saucissons vaudois provenant de chez M. M. Henny au Mont-sur-Lausanne.

Nous vous attendons donc tous le **lundi 2 août 2010 à 19h00** pour partager un moment de franche amitié au Châtaignier avec votre Société de Développement. Sans oublier l'ambiance musicale assurée cette année par Micky's pour danser jusqu'au bout de la nuit.

### Vide-coffres ou le vide greniers sur roues

Ce vide-coffres aura lieu le **samedi 2 octobre 2010 de 10h00 à 16h00** sur l'Esplanade du Châtaignier.

La Société de développement va préparer dans la cantine du Châtaignier de quoi boire un verre et vous restaurer pendant la journée. Sans oublier un petit coin bar où vous pourrez prendre l'apéro ou le café avec vos amis, vos acheteurs ou vos vendeurs.

Je vous rappelle le principe tout simple du marché à coffre ouvert: remplissez votre véhicule d'objets anciens ou récents, de meubles ou de bibelots et venez les vendre le samedi 2 octobre sur l'Esplanade du Châtaignier.

Pour les personnes intéressées, le bulletin d'inscription se trouve en annexe. Les places étant limitées, l'ordre d'arrivée sera pris en considération. Les inscriptions seront confirmées par la SDM et vous recevrez le règlement avec les diverses modalités, ainsi que le bulletin de versement. Les premiers inscrits seront les premiers servis!

Une affiche annonçant la manifestation sera mise dans le prochain Journal communal. Donc aucune excuse pour ne pas venir passer un moment sympa avec la Société de Développement.

### Spectacle humoristique « Le syndrome de Cendrillon » à la grande salle du Petit-Mont

Nathalie Devantay ancienne habitante du Mont-sur-Lausanne, plus connue sous le nom de **Nathalie Zurflüh** revient avec un spectacle humoristique sur les planches de la grande salle. Nathalie Devantay, petite nouvelle sur les scènes de Romandie a elle aussi choisi l'art difficile du One Woman Show. Et après Morges-sous-rire, la Société de Développement vous propose de venir nombreuses et nombreux voir et surtout applaudir son spectacle « Le syndrome de Cendrillon ». La date d'ores et déjà fixée est le **jeudi 11 novembre 2010**.

Dans « Le syndrome de Cendrillon », cette comédienne et auteure, raconte la femme du XXI<sup>e</sup> siècle dans un univers où il est difficile à croire encore aux contes de fées. Mais qu'importent les fées, tant qu'on a du talent... Et elle en a.

Encore une petite information, toutes les photos de nos manifestations, les nouvelles de notre Société de Développement ainsi que nos manifestations, sont en ligne sur notre site internet: [www.sdlemont.ch](http://www.sdlemont.ch).

Un tout grand merci à notre Webmaster, Jean-Pascal Blanc.

Maintenant, prenez vos agendas pour les prochaines manifestations de la Société de Développement. Nous aurons le 2 octobre 2010 une nouvelle manifestation pour la SDM soit un vide-coffres ou vide-greniers sur deux roues. Le 11 novembre le spectacle humoristique de Nathalie Devantay. Et pour finir le samedi 4 décembre 2010, la fête de la St-Nicolas.

Tout le comité se réjouit déjà de vous retrouver lors de l'une de nos prochaines manifestations.

Alexandre Cevey  
Président

## Prochains journaux

### Parutions

### Articles

Fin septembre

5 septembre

Fin novembre

5 novembre

**Merci de respecter le délai.**

### Rédaction

#### Greffe municipale

Route de Lausanne 16

1052 Le Mont-sur-Lausanne

Tél. 021 651 91 91

Fax 021 651 91 92

Mail [greffe@lemontsurlausanne.ch](mailto:greffe@lemontsurlausanne.ch)



**Samedi 2 octobre 2010  
de 10h à 16h**



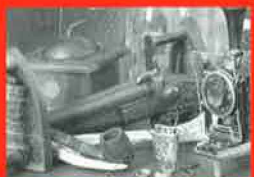
### Vide-coffres sur l'Esplanade du Châtaignier

Remplissez votre véhicule d'objets, de meubles, de bibelots dont vous voulez vous séparer et venez les vendre.



Inscriptions jusqu'au **31.08.2010** par écrit à l'aide du bulletin ci-dessous ou par courriel : [info@sdlemont.ch](mailto:info@sdlemont.ch)

Dès réception de l'inscription, nous vous enverrons le règlement et un bulletin de versement : Fr. 25.- la place.



La vente d'objets anciens ou récents ne peut se faire que par leur propriétaire.



Sur place : Petite restauration et boissons.

#### Bulletin d'inscription :

Nom: \_\_\_\_\_ Prénom: \_\_\_\_\_

Rue: \_\_\_\_\_

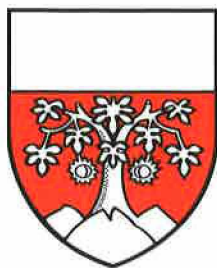
Npa \_\_\_\_\_ Localité \_\_\_\_\_

Tél. \_\_\_\_\_

A retourner à :

Société de Développement, case postale 451,  
1052 Le Mont-sur-Lausanne

**Société de développement  
du Mont-sur-Lausanne  
[www.sdlemont.ch](http://www.sdlemont.ch)**



La Municipalité du Mont  
&

# Fête Nationale 1<sup>er</sup> août 2010 au Châtaignier

L'Union Instrumentale vous attendent nombreuses  
et nombreux.

**17h00** **ouverture de la cantine**  
- restauration et animation  
musicale

**18h00** **apéritif** - sangria offerte  
par l'Union Instrumentale



**21h00** **Cérémonie officielle**

- allocution
- Message de l'Eglise
- Cantique Suisse

**21h30** **Farandole aux flambeaux**

- autour du feu

**22h30** **Feu d'artifice**

## N'oubliez pas la célèbre Torrée du 2 août 2010

vosre société de développement cuira les délicieux saucissons  
vaudois et vous les servira accompagnés de belles salades  
variées.

**Buvette - ambiance - musique**

Société de développement  
du Mont-sur-Lausanne





# La Torrée

**Lundi 2 août 2010**

Dès 19 h

## Au Châtaignier

Votre société de développement  
cuira les délicieux  
**saucissons vaudois**

et vous les servira accompagnés  
de belles salades variées.

**Buvette**

**ambiance - musique**

Société de développement  
du Mont-sur-Lausanne  
[www.sdlemont.ch](http://www.sdlemont.ch)

